

[INTERNET]

**Sujet:** [INTERNET]

**De :** Sylvie Maman >

**Date :** Tue, 29 Nov 2022 10:31:12 +0100

**Pour :** pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête

Propriétaire indivisaire sur la commune de Pont sur Seine, je suis surprise d'apprendre ce projet par voie de presse en date du 9 novembre 2022.

Il aurait été judicieux d'avertir individuellement les propriétaires de ce projet.

Cette future réserve va les priver de la pleine jouissance de leurs terres, les normes imposées au niveau des cultures étant drastiques.

C'est une atteinte au droit de propriété

La validation de ce projet implique pour le moins une exonération de la taxe foncière.

Veuillez noter mon opposition et la transmettre.

Mme MAMAN Sylvie.